

2020

Conduite d'enquête dans le cadre du projet dRaSTIC (Quelles Règles de décision pour la gestion de la Taille des vergers de fruits à Coque)

Période de stage

Stage de **5 mois**, sur la période de fin octobre à avril (période flexible).

Niveau d'étude requis

- école d'ingénieur ou université (stage de césure ou rattrapage de stage à cause du COVID 19)

Contexte

La SENURA, association loi 1901 basée en Isère au sein d'une des 2 principales régions française productrice de noix, a été créée par les professionnels du secteur nucicole afin de répondre à diverses problématiques telles que la lutte contre la bactériose du noyer ou l'antracnose, l'amélioration des ressources variétales...

Les surfaces de vergers de noyers ont augmenté de 26 % entre 2000 et 2014. Ce développement important, en fait, dès 2007, le 2ème verger français en superficie, derrière le pommier. Cette tendance s'explique par un contexte favorable pour le marché nucicole : une demande mondiale qui ne cesse d'augmenter (Asie) et un prix moyen de la noix élevé. La France, est le premier producteur européen avec un volume de 40 000 tonnes pour 20 000 ha. Elle exporte 80 % de sa production en coque, principalement à destination du marché européen, notamment grâce à la qualité de son produit.

La Station Expérimentale de Creysse, Invenio et la SENURA ont commencé à travailler sur une étude commune dRaSTIC (Quelles Règles de décision pour la gestion de la Taille des vergers de fruits à Coque (noyers et châtaigniers) à partir d'un socle d'essais). Cette étude a pour objectif principal la création d'un guide adapté à chacune des deux filières qui permette, à partir d'une situation donnée de verger (variété, âge, densité, structure des arbres, conditions pédoclimatiques) et de technicité du producteur (matériel, gestion de l'irrigation, de la fertilisation) d'orienter chaque producteur vers des stratégies de gestion de la configuration spatiale des arbres : ne rien faire, éclaircir, taille au lamier, taille de branches...

La construction de ce guide va s'appuyer d'une part sur un travail d'enquête des pratiques des producteurs. L'objectif de cette enquête est double. Une première phase d'enquête quantitative doit permettre d'établir une typologie des producteurs en fonction des pratiques de conduite du verger afin d'adapter le guide aux différents profils de producteurs. Une deuxième phase

qualitative ciblera un petit nombre de producteurs par profils afin d'approfondir leur pratique à la parcelle et d'identifier les pratiques qui fonctionnent en compléments des essais factoriels menés dans chaque structure.

Objectifs et travaux qui seront demandés :

Les travaux demandés lors de ce stage sont les suivants :

- Enquête quantitative auprès des nuciculteurs afin d'établir une typologie des producteurs en fonction de leur conduite de vergers
- Enquête qualitative auprès d'un petit nombre de producteurs sur leur pratique de taille à la parcelle afin d'identifier les pratiques optimales en fonction des types de producteurs
- Synthèse des essais menés à la Station Expérimentale de Creysse et à la SENURA sur la taille
- Construction du guide pour les nuciculteurs

Le travail d'enquête pour la filière châtaigne sera mené durant l'été. Le questionnaire et le guide d'entretien pour l'enquête qualitative seront donc déjà en grande partie construits. Les missions du stagiaire seront essentiellement de la collecte et de l'analyse de données issues du questionnaire auprès des producteurs.

Conditions requises

Ce stage requiert les compétences suivantes :

- autonomie et rigueur,
- travail en équipe,
- esprit d'initiative et de découverte,
- sens du contact
- maîtrise de logiciel (Word, Excel, Questionnaire en ligne, statistique)

Permis de conduire **obligatoire** (des voitures de service sont mises à disposition pour les déplacements professionnels)

Une expérience dans la conduite d'enquête serait un vrai plus.

Conditions de stage

- Lieu : SENURA / 38160 Chatte (près de St Marcellin) avec déplacement possible dans le sud-ouest pour l'enquête.
- Possibilité de logement : 1 chambre individuelle ou à 2, cuisine et sanitaires collectifs (loyer indicatif : de 50 €/ mois)
- Gratification mensuelle (indicatif): 546.01 €/mois
- Avantages : ticket restaurant

Si cette offre vous intéresse, merci de nous faire parvenir votre **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** mentionnant votre **période de stage privilégiée**.

Marianne NAUDIN
Chargée d'expérimentation/ SENURA
mnaudin@senura.com